

ce qui en sera affin que je puisse en rendre compte a mes Maistres ce quatrième
dant je suis sans reserve

B. p. 33. Monsieur le Prince d'Orange a Paris le 12 May

Monsieur le Duplicat de la Lett. que je me suis donné l'honneur de
vous en envoyer le Lundi dernier le 2. A. S. Ne luy est envoyé aujourd'hui que par precaution
de crainte que cette Lett. ayt eu le malheur d'estre retardée en chemin, et par la
comme je scay que dans un temps qui demande l'application toute entière
de V. A. S. a des affaires plus importantes qui regardent la conservation
d'un Estat si rudement attaqué, Elle ne doit pas estre, importunée je
diray seulement la liberté de la prier en tout respect de me faire sçavoir
quelle responce je dois faire Monsieur de Louvois sur ses plaintes, affin que
je ne s'j'imagine par que je suis negligent a executer ses ordres, je suis
tousjours avec plaisir ceux de V. A. S. puis que tant de personnes
qui ont l'honneur de les recevoir il ne s'en trouvera pas qui soit avec
plus d'inclination et de respect

B. p. 4. Monsieur de Zuylichem a Paris le 12 May

Il est vray Monsieur que je suis infiniment obligé a vostre Estat d'avoir bien
vu si abondamment reconnoître le peu de service que je luy ay rendu depuis
a 9 ans, quand mon inclination ne me porteroit pas a continuer comme j'ai
commencé, cette marque de souvenir que l'on a de moy devoit me pousser a
plus que je n'ay fait s'il se peut, la confiance que j'ay que le bon Dieu
vra nostre pauvre patrie des oppressions et des violences qui l'accablent
me fait esperer que j'auray a l'avenir des occasions favorables de luy donner
preuves de ma reconnoissance et de mon zele pour son service, a quoy je
appliqueray toujours avec beaucoup de plaisir

Il survient quelque fois des incidents qui empêchent vostre illustre
de de vous écrire aussi régulièrement que je souhaiterois qu'il fit vostre
satisfaction, mais cela ne depend pas toujours de luy et Commission d'un
de vous doit pas alarmer, j'y suppleray quand il ne pourra pas
écrire et tant que je seray icy vous aurez toutes les semaines de ses
nouvelles si ce n'est pas luy ce sera par moy; Mad. de Rumare fille aisée
de Monsieur le Chevalier Frott de Proven a quelle est icy pour affaire,
avant hier avec ma femme et quelques autres Dames les Curieuses de la
Bibliothèque au Roy et entre autres le Miroir ardent, par le moyen
Monsieur vostre fils

B. p. 4. r. a Plusieurs Messieurs de Mes Amys en Hollande et France
mutatis mutandis. a Paris le 12 May

Vous avez bien de la bonté pour moy Monsieur de faire des preuves
des souhaits si fort a mon avantage au sujet de la charge qu'il a

Messieurs